



Règlement de l'étape belge des Olympiades européennes de Statistique 2021-2022 organisée par Statbel, l'IWEPS et Statistiek Vlaanderen

1. Objectifs

Les objectifs généraux des Olympiades européennes de Statistique (ESC) sont les suivants :

- Promouvoir la curiosité et l'intérêt des élèves de l'enseignement secondaire pour les statistiques ;
- Montrer aux élèves de l'enseignement secondaire l'enjeu sociétal des statistiques officielles ;
- Encourager les enseignants à utiliser du nouveau matériel et de nouvelles techniques dans l'enseignement de la statistique, comme l'utilisation des statistiques officielles, et valider la bonne acquisition des concepts statistiques par leurs élèves ;
- Promouvoir le travail en équipe.

2. Conditions de participation

L'étape belge des Olympiades européennes de Statistique (ESC) est ouverte à tous les élèves du 2^{ème} et 3^{ème} degrés de tous les programmes d'études de toutes les écoles secondaires officiellement reconnues de Belgique. Les écoles européennes officiellement reconnues en Belgique peuvent également participer à l'étape belge des Olympiades européennes de statistique.

Tous les éléments du concours, sauf la publication européenne dans la première épreuve, seront disponibles en néerlandais, français et allemand. Les ESC s'adressent dès lors aux trois communautés linguistiques de Belgique. Les équipes doivent participer dans la langue de la communauté où leur école est située.

Les étudiants participeront en équipe de un à trois membres. Les membres d'une même équipe doivent faire partie du même établissement scolaire et du même degré. Pour chaque équipe, un enseignant jouera le rôle de coach et supervisera leur travail. L'enseignant ne participe pas aux épreuves.



Il n'y a pas de limite au nombre de participants ou au nombre d'équipes d'un même établissement scolaire ou au nombre d'équipes qu'un même enseignant peut avoir sous sa supervision. Les enseignants et les élèves peuvent provenir de tous les domaines d'études.

Les élèves ne peuvent être membres que d'une seule équipe.

3. Inscription (du 20 octobre au 12 décembre 2021 inclus)

Les enseignants qui souhaitent participer aux ESC avec leurs élèves doivent inscrire leur(s) équipe(s) en ligne sur le site web spécialement prévu à cet effet, à savoir: https://www.esc2022.eu/esc_BE/reg_index.do?L=9. Les inscriptions sont ouvertes du 20 octobre au 12 décembre 2021 inclus.

L'inscription à l'étape nationale ne pourra être effective que si toutes les informations demandées dans le formulaire sont fournies et que l'enseignant a reçu un e-mail de confirmation. Les questions concernant l'inscription peuvent être envoyées par e-mail à l'adresse statolympiade@economie.fgov.be.

4. Épreuves

L'étape belge des ESC 2021-2022 consistera en deux épreuves. Il n'est pas nécessaire de se déplacer pour participer aux épreuves. Le contenu exact ainsi que le déroulement des différentes épreuves seront communiqués aux participants avant le début des différentes épreuves.

4.1. Première épreuve (du 10 janvier au 31 janvier 2022 inclus)

Contenu de l'épreuve

La première épreuve se déroulera via une plateforme web et contiendra trois questionnaires à choix multiples. Pour chaque question, quatre réponses seront proposées, mais une seule sera correcte.



La première épreuve testera les compétences suivantes :

- **Connaissances de base** : L'épreuve consiste à répondre à 10 questions portant sur la compréhension de concepts statistiques de base, l'interprétation de graphiques, des calculs basiques de probabilités, etc.
- **Compétences en matière d'analyse** : Cette épreuve teste les capacités d'analyse des étudiants en 10 questions. Pour résoudre ces questions, nous fournissons un ou plusieurs ensembles de données que les étudiants devront analyser.
- **Interprétation d'un rapport statistique** : L'épreuve consiste à répondre à 10 questions sur la publication d'Eurostat «[Demography of Europe](#)». Cette publication sera disponible en français, néerlandais et anglais.

Critères d'évaluation

Chacune des trois parties de la première épreuve sera évaluée comme suit :

- Une réponse correcte apporte 1 point ;
- Une réponse incorrecte retire 0,33 point ;
- Une absence de réponse n'apporte ni n'enlève aucun point.

Le score maximum pour chacune des trois parties est de 10 points. Les résultats de la première épreuve seront obtenus en calculant la moyenne arithmétique, arrondie à la deuxième décimale, des scores obtenus à chacun des trois tests. Ce résultat est ensuite multiplié par 10, de sorte que le score final est de 100 points maximum.

Les équipes seront classées selon le système de notation suivant. Au terme de cette première épreuve, un maximum des 20 meilleures équipes ayant obtenu plus de 50 % sera retenu et sélectionné pour la deuxième épreuve. En cas d'ex aequo, l'équipe ayant obtenu le plus de points au test de compétences en matière d'analyse poursuivra l'épreuve. En cas d'un nouvel ex aequo, l'équipe ayant obtenu le plus de points au test des connaissances de base continuera. Les équipes sélectionnées recevront un diplôme.

Les résultats des trois tests composant la première épreuve seront calculés automatiquement.

De plus, les résultats de la première épreuve entreront également dans le calcul de la note finale à hauteur de 25%.



4.2. Deuxième épreuve (du 07 février au 27 mars 2022 inclus)

Contenu de l'épreuve

Lors de la deuxième épreuve, les équipes doivent préparer une vidéo d'une durée maximale de 2 minutes dans laquelle elles présentent un sujet à partir des statistiques officielles. Ce sujet est le même pour toutes les équipes. Le sujet de la vidéo pour cette édition est « L'environnement et les statistiques ».

La vidéo doit être en français, néerlandais, allemand ou anglais. La langue dans laquelle la vidéo est réalisée n'influence pas le classement des vidéos. Il est fortement conseillé aux équipes de choisir la langue qui leur convient le mieux.

Cependant, afin d'améliorer l'accessibilité et de permettre la compréhension des vidéos par tous, celles-ci devront être sous-titrées en anglais. Si du texte, des graphiques ou tout autre support écrit apparaissent dans ces vidéos, ceux-ci devront également être rédigés en anglais.

Les vidéos de la deuxième épreuve doivent être conformes au règlement européen. Davantage d'informations sur l'étape européenne et sur le contenu de l'épreuve sont disponibles dans le règlement européen et seront également communiquées au début de l'épreuve.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation de la vidéo sont les suivants :

- La créativité de la vidéo ;
- Le caractère convaincant et compréhensible du message en fonction du concept / de la question posée ;
- L'utilisation correcte des statistiques officielles pertinentes pour soutenir le message,
- L'efficacité de la vidéo à faire passer son message ;
- La concordance entre le document PDF et la vidéo ;
- des références aux sources de données et autres matériels (musique, images, etc.) utilisés et mentionnés à la fin de la vidéo et dans le document pdf.



Lauréats

Les vainqueurs de l'étape belge des Olympiades européennes de Statistique 2021-2022 sont désignés au terme d'un processus d'évaluation de différentes phases.

- **Première phase d'évaluation**

Lors de la première phase d'évaluation, un jury des différentes communautés linguistiques évaluera les vidéos par communauté. Les vidéos des 2^{ème} et 3^{ème} degrés seront évaluées séparément. Le jury peut être assisté par un groupe de travail pour l'évaluation des vidéos. Les jurys prennent leurs décisions en toute indépendance.

Les jurys des différentes communautés linguistiques sont composés de membres de Statbel, de l'institution statistique de la région (Statistiek Vlaanderen ou IWEPS) ou de la communauté (Ostbelgien Statistik) et d'institutions d'enseignement, médiatiques, universitaires et / ou autres.

Les membres du jury francophone sont :

1. Frédéric Vesentini, Directeur scientifique IWEPS, Professeur UCLouvain
2. Dominique De Baets, Conseiller général à Statbel, l'office belge de statistique
3. Cédric Heuchenne, Professeur ULiège
4. Eric Sevenants, Enseignant FWB
5. Jean Taymans, Etnic, Représentant de l'administration FWB
6. Gentiane Haesbroeck, Société belge de statistique, Professeure ULiège
7. Catherine Dehon, Professeure ULB
8. Aurélie Hendrickx, chargée de communication IWEPS

Les jurys des différentes communautés linguistiques sélectionnera les 5 meilleures présentations par degré et leur attribuera une note sur 100 points. Pour obtenir le classement final par degré et par communauté des équipes du top 5, les résultats de la première épreuve seront pris en compte. La note finale des équipes sera calculée selon la formule suivante :

Note finale = 0,25 x score de la 1^{ère} épreuve + 0,75 x note de la 2^{ème} épreuve

Les trois meilleures équipes par degré et par communauté seront évaluées lors de la deuxième phase d'évaluation par un jury national et se disputeront le prix du public.

Les résultats de cette première phase d'évaluation seront communiqués par courrier électronique le 20 avril 2022. De plus, les équipes sélectionnées seront annoncées sur le site web <http://olympiadesstatistique.be> et par d'autres canaux de communication.



- **Deuxième phase d'évaluation**

Lors de la deuxième phase d'évaluation, un jury national et le public désigneront une équipe gagnante par degré.

- **Jury national**

Le jury national est composé de membres des jurys régionaux, ainsi que de spécialistes en visualisation des données, en communication, etc.

Les membres du jury national sont :

1. Frédéric Vesentini, Directeur scientifique IWEPS, Professeur UCLouvain
2. Isabelle Erauw, adviseur strategische beleidsondersteuning, Vlaamse overheid, dept. Onderwijs en vorming
3. Jonas Krott, Ostbelgien Statistik, Referent für Statistik, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft
4. Emmanuel Siquet, Maître assistant en sociologie et pédagogie à la Haute Ecole Libre Mosane
5. Alain Henry, Bureau du Plan
6. Mathijs Buts, Plan Bureau
7. Nicolas Duriau, Statbel
8. Steven Dubaere, Statbel

Le jury national évaluera les vidéos, établira un classement par degré et désignera l'équipe lauréate.

- **Prix du public**

Grâce à un prix du public, le grand public pourra voter pour les vidéos sélectionnées. Toutes les vidéos seront rassemblées sur la [chaîne YouTube des Olympiades de Statistique](#). Les votants pourront donner une seule voix à leur vidéo favorite.

Le public nommera une équipe gagnante par degré.

- **Etape européenne des Olympiades européennes de Statistique**

Les équipes sélectionnées par le jury national et par le public seront proposées et inscrites par Statbel à l'étape européenne.



Si le public choisit la même vidéo que le jury national, l'équipe classée en deuxième position par le jury national sera sélectionnée pour l'étape européenne.

5. Prix

Toutes les équipes du top 3 seront invitées à la cérémonie de remise de prix (6 mai 2022). Il peut s'agir d'une cérémonie de remise de prix sur place (à Bruxelles) ou en ligne. Les équipes gagnantes y seront annoncées. Les équipes gagnantes seront les équipes qui auront été sélectionnées par le jury national ou le public pour participer à l'étape européenne. Chaque élève d'une équipe lauréate se verra offrir un chèque-cadeau et une médaille. L'enseignant qui encadre l'équipe recevra également un chèque-cadeau. Si deux équipes accompagnées d'un même enseignant sont lauréates, ce dernier ne recevra qu'un seul prix.

Les équipes gagnantes seront également annoncées par la suite sur le site web www.olympiadesstatistique.be et par d'autres canaux de communication.



6. Publication des vidéos

Les vidéos envoyées par les équipes sélectionnées de chaque communauté–seront publiées sur les sites web de Statbel, de l'IWEPS et de Statistiek Vlaanderen et éventuellement aussi sur ceux de leurs partenaires. Y seront précisés les noms des équipes, leur catégorie ainsi que leur établissement scolaire. Les participants acceptent ces règles et autorisent la publication de leur présentation et de leur vidéo. Les vidéos de chaque équipe participante aux ESC seront conservées par Statbel, l'IWEPS et Statistiek Vlaanderen.

7. Calendrier de l'étape belge des Olympiades européennes de Statistique 2021-2022

- Inscription : du 20 octobre au 12 décembre 2021 minuit
- Première épreuve : du 10 janvier au 31 janvier 2022 minuit
- Communication des résultats de la première épreuve : 3 février 2022
- Deuxième épreuve : du 7 février au 27 mars 2022 minuit
- Communication de la sélection des jurys régionaux : 20 avril 2022
- Délibération du jury national : du 21 avril au 2 mai 2022
- Prix du public : du 21 avril au 2 mai 2022
- Remise des prix et annonce des équipes lauréates : 6 mai 2022

8. Droit de modification

Statbel, l'IWEPS et Statistiek Vlaanderen ainsi que leurs partenaires se réservent le droit de modifier le règlement de l'étape belge des Olympiades européennes de Statistique, y compris les dates indiquées dans le calendrier, voire d'annuler l'épreuve en cas de nécessité. Ces modifications seront annoncées sur le site web www.olympiadesstatistique.be.

9. Acceptation du règlement de l'étape belge des Olympiades européennes de Statistique

La participation à l'étape belge des Olympiades européennes de Statistique suppose l'acceptation de l'ensemble des règles susmentionnées par les équipes participantes et leur enseignant superviseur.